

Date de révision : 29-août-2023 Numéro de révision: 1

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit HP DTM MASTIC URETHANE GLOSS - DEEP BASE

Code du produit HP5700-8BFR

Code produit Alternate UF468B

Classe de produit COUCHE DE FINITION

Couleur Tous Utilisation recommandée Peinture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898

www.benjaminmoore.com/fr-ca

**Fabricant** 

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

Tél.: 1-866-708-9180 www.benjaminmoore.com Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada) CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Liquides inflammables	Catégorie 3

## Éléments d'étiquetage

#### Danger

#### Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée Peut induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer

- DEEP BASE

Liquide et vapeurs inflammables



Aspect liquide

**Odeur** solvant

Date de révision: 29-août-2023

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer

à l'eau/se doucher

#### Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

## Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

**IMPORTANT:** Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

ATTENTION: Tous les revêtements de sol peuvent devenir glissants lorsqu'ils sont mouillés. Lorsque des

-----

caractéristiques antidérapantes sont désirées, utilisez un granulat antidérapant.

## 3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
2-Heptanone	110-43-0	10 - 30%	-	-
Barium sulfate	7727-43-7	10 - 30%	-	-
Titanium dioxide	13463-67-7	10 - 30%	-	-
n-Butyl acetate	123-86-4	1 - 5%	-	-
Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-pip eridinyl) ester	41556-26-7	0.25 - 0.5%	-	-
Silica, crystalline	14808-60-7	0.25 - 0.5%	-	-
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 - 0.25%	-	-
2-(Hydroxyethyl)Methacrylate	868-77-9	0.1 - 0.25%	-	-

Confidential Business Information note

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

## 4. PREMIERS SOINS

**Conseils généraux**Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au

médecin en consultation.

Contact avec les yeux Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Après un

rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes, en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les

Date de révision: 29-août-2023

symptômes persistent.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.

**Inhalation** Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

**Ingestion** Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. À moins d'une

recommandation médicale, ne pas induire le vomissement.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne

Date de révision: 29-août-2023

inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants Peut causer une réaction cutanée allergique.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source

d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un fue a inflammation

instantanee.

Agents extincteurs appropriés Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens

d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement voisin.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH

(homologué ou équivalent) et une tenue de protection

complète.

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de

carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être

toxiques et/ou irritants.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances

considérables. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F) 98
Point d'éclair (°C) 37
Méthode PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune donnée disponible

**NFPA** 

Risques pour la santé 1

- DEEP BASE

Inflammabilité 3 Stabilité 0

Spécial : Sans objet

## Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions personnelles

Enlever toute source d'inflammation. Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Date de révision: 29-août-2023

#### **Autres informations**

Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

#### Précautions relatives à l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### Méthodes de nettoyage

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

## Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour

éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

Date de révision: 29-août-2023

**Entreposage** 

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
2-Heptanone	TWA: 50 ppm	50 ppm - TWA 233 mg/m³ - TWA	50 ppm - TWA	25 ppm - TWA 115 mg/m³ - TWA	50 ppm - TWAEV 233 mg/m³ - TWAEV
Barium sulfate	TWA: 5 mg/m³ inhalable particulate matter, particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica TWA: 0.5 mg/m³ Ba As Barium soluble compounds [RR-00049-7]	10 mg/m³ - TWA	5 mg/m³ - TWA	5 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWAEV 5 mg/m³ - TWAEV
Titanium dioxide	TWA: 0.2 mg/m³ nanoscale respirable particulate matter TWA: 2.5 mg/m³ finescale respirable particulate matter	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA 3 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWAEV
n-Butyl acetate	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm	150 ppm - TWA 713 mg/m³ - TWA 200 ppm - STEL 950 mg/m³ - STEL	20 ppm - TWA	150 ppm - TWA 200 ppm - STEL	150 ppm - TWAEV 713 mg/m³ - TWAEV 200 ppm - STEV 950 mg/m³ - STEV
Silica, crystalline	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Ethyl benzene	Ototoxicant - potential to cause hearing disorders TWA: 20 ppm	100 ppm - TWA 434 mg/m³ - TWA 125 ppm - STEL 543 mg/m³ - STEL	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	100 ppm - TWAEV 434 mg/m³ - TWAEV 125 ppm - STEV 543 mg/m³ - STEV

<u>Légende</u>

- DEEP BASE

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans

Date de révision: 29-août-2023

des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité à protection intégrale S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité avec

protections latérales

Protection de la peau Protection respiratoire

Gants protecteurs et habillement imperméable. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques

conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide Odeur solvant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**Densité (lbs./gal)** 10.6 - 11.0 **Densité** 1.27 - 1.32

pH 1.27 - 1.32
Aucun renseignement disponible

Viscosité (cps)

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau

Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur à 20 °C (kPa)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

% solides en masse 70 - 80
% solides en volume 60 - 70
% volatiles en masse 20 - 30
% volatiles en volume 30 - 40
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 250
Point d'ébullition (°F) 223
Point d'ébullition (°C) 106

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F) 98
Point d'éclair (°C) 37

- DEEP BASE

Méthode PMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Température de décomposition (°F)

Température de décomposition (°C)

Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Une polymérisation

dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de

l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles.

Date de révision: 29-août-2023

Température élevée.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi

qu'avec les agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique peut mener à l'émission de

gaz et de vapeurs irritants.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Une exposition répétée et prolongée aux solvants

organiques peut causer des dommages irrémédiables au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en

concentrant et en inhalant les vapeurs.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau ou une dermatite. Un contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et

- DEEP BASE

Sensibilisation

Effets neurologiques

Effets sur la reproduction

STOT - exposition unique

**Autres effets nocifs** Risque d'aspiration

Effets sur le développement

Effets sur les organes cibles

Effets mutagènes

entraîner une dermatite.

Nocif par inhalation. En concentration élevée, les vapeurs Inhalation

et aérosols irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de

conscience, ainsi que d'autres effets néfastes au système

Date de révision: 29-août-2023

nerveux central.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut irriter les

> membranes muqueuses. Une petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves, pouvant à la limite entraîner la mort.

Peut provoquer une allergie cutanée. Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

Peut causer des troubles et des lésions au/à la, Appareil

respiratoire, Système nerveux central.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en

cas d'inhalation.

Aucun renseignement disponible.

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou

la régurgitation peut causer de graves lésions aux

poumons pouvant conduire à la mort.

#### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 8117 mg/kg ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 8.7 mg/l ETAmél (inhalation-vapeur) 64 mg/l

## Renseignements sur les composants

Attention - Ce mélange contient une substance non encore testée complètement

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Heptanone 110-43-0	= 1600 mg/kg (Rat)	= 12.6 mL/kg ( Rabbit ) = 12600 µL/kg ( Rabbit )	>16.7 mg/L
Barium sulfate 7727-43-7	= 307000 mg/kg (Rat)	-	-
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
n-Butyl acetate 123-86-4	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg ( Rabbit )	-
Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidi nyl) ester 41556-26-7	= 2615 mg/kg(Rat)	-	-
Ethyl benzene 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg ( Rabbit )	= 17.4 mg/L (Rat)4 h

- DEEP BASE

Date de révision: 29-août-2023

2-(Hydroxyethyl)Methacrylate 868-77-9	= 5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	-
868-77-9			

## Toxicité chronique

#### Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP
	2B - Possible Human Carcinogen	
Titanium dioxide		
	1 - Human Carcinogen	Known
Silica, crystalline		
	2B - Possible Human Carcinogen	
Ethyl benzene		

- Sous forme de particules inhalables, la silice cristalline est maintenant considérée comme cancérogène pour l'humain par le CIRC (1). Le risque de développer un cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition aux particules et poussières inhalables produites par le sablage de peinture sèche.
- Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "

#### Légende

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP : National Toxicity Program

OSHA: Occupational Safety & Health Administration

### 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

## Renseignements sur le produit

## Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

## Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

## Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

## Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

- DEEP BASE

#### **Ozone**

Non applicable

## Renseignements sur les composants

### Toxicité aiguë aux poissons

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

n-Butyl acetate

LC50: 18 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Ethyl benzene

LC50: 12.1 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

## Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 72.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 1.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

## Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 674.7 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 4.6 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux L'élimination des déchets dangereux doit être conforme

aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 29-août-2023

Avertissement au sujet des contenants vides

Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TMD** 

Nom officiel d'expédition Peinture

Classe (s) de danger 3

- DEEP BASE

Date de révision: 29-août-2023

relatives au transport

No ONU UN1263 Groupe d'emballage III

**Désignation** UN1263, Paint, 3, III

**ICAO** Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

**IMDG / OMI** Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

## **Inventaires internationaux**

**TSCA : États-Unis**Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

## Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

#### **INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Nom chimiqueNo. CAS% en poidsINRP - Sections 1-4Ethyl benzene100-41-40.1 - 0.25%Listed

## **INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Nom chimique<br/>n-Butyl acetateNo. CAS<br/>123-86-4% en poids<br/>1 - 5%INRP - Section 5<br/>Listed

### SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### **HMIS**

Risques pour la santé 1\*
Inflammabilité 3
Réactivité: 0
Protection individuelle -

#### Légende HMIS

0 = Danger minimal

1 = Danger faible

HP5700-8BFR - HP DTM MASTIC URETHANE GLOSS - DEEP BASE

522. 57.62

Date de révision: 29-août-2023

- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- \* = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT!** Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked\_questions-questions\_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 800-225-5554

Date de révision : 29-août-2023 Justification de la révision Non disponible

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique